

# L'EMPLOI DES JEUNES

**D**epuis le début de la crise économique, le chômage des jeunes de 15 à 24 ans a augmenté de 50 % dans l'Union européenne. En France, le chômage des moins de 25 ans poursuit sa progression et s'établit au niveau record de 22,7 % au second semestre 2012. Même si la crise a entamé son efficacité, le diplôme demeure le meilleur rempart individuel contre le chômage.

**Taux de chômage des moins de 25 ans  
au second semestre 2012**  
**22,7 % contre 9,4 %  
pour le reste de la population active**

**Taux de chômage des jeunes  
peu ou pas qualifiés**  
**44,3 %**

Au-delà de la conjoncture, la situation des jeunes face à l'emploi résulte de freins structurels, liés au fonctionnement du marché du travail et à l'inadaptation de notre modèle social. Le chômage des jeunes actifs n'est jamais descendu au-dessous de 14 % depuis 1982. Ainsi, la persistance d'un chômage élevé parmi les jeunes actifs pose la question de l'efficacité des politiques de l'emploi. La dualisation du marché de l'emploi fait des jeunes une variable d'ajustement notamment en période de crise.

**Près de 356 000 jeunes actifs au chômage  
n'ont ni indemnisation chômage,  
ni minima sociaux**

Face à l'augmentation du chômage de longue durée, et aux risques d'exclusion et de pauvreté, c'est l'incapacité de notre modèle social à faire face à la situation des nouvelles générations qui est en question.

L'idée trop généralement répandue d'une inadaptation des jeunes au monde du travail a dominé le débat public : mal formés, mal orientés, réticents aux codes de l'entreprise, voire velléitaires, ils seraient en décalage avec la réalité. Cette approche doit être dépassée. Il est largement faux de prétendre que les jeunes sont inemployables : plus diplômés et qualifiés que les générations précédentes la plupart d'entre eux ont les capacités d'innovation, de création, ou d'adaptation aux nouvelles technologies essentielles aux entreprises et à la création d'activité. La « norme » de l'insertion des jeunes via une succession de contrats précaires n'a aucune rationalité économique. La situation des jeunes est le fruit d'une politique débouchant sur leur mise à l'écart sociale et économique, à laquelle il est urgent de tourner le dos.

Certes, il n'y a sans doute pas de solution durable au problème du chômage des jeunes tant que les conditions d'un meilleur environnement économique ne sont pas réunies. Ce constat ne saurait cependant conduire à l'attentisme et à la fatalité. Le CESE, fort de sa composition associant les partenaires sociaux et toutes les autres composantes de la société civile, a souhaité poser un regard renouvelé sur ce problème de société majeur. Il formule 18 recommandations autour de cinq objectifs prioritaires.



## Jean-Baptiste Prévost

Étudiant  
Représentant de l'UNEF

### Ses fonctions au CESE :

Membre du groupe Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse  
Membre de la section du travail et de l'emploi  
Membre de la section de l'éducation, de la culture et de la communication

### Contactez le rapporteur :

mél : [jeanbaptisteprevost@gmail.com](mailto:jeanbaptisteprevost@gmail.com)

tel : 01 44 43 62 42

# LE CESE FORMULE 18 RECOMMANDATIONS

## AGIR SUR LES CAUSES STRUCTURELLES DU SUR-CHOMAGE DES JEUNES

- **S'inscrire** dans une stratégie de croissance et de compétitivité pourvoyeuse d'emploi
- **Renforcer** l'accès à la formation et élever le niveau de qualification

## ASSURER UNE MEILLEURE TRANSITION ENTRE LE SYSTEME EDUCATIF ET L'EMPLOI

- **Renforcer** les dispositifs d'orientation et les liens entre le système éducatif et le monde du travail
- **Développer** et améliorer les formations en alternance
- **Généraliser** les stages et améliorer leur réglementation

## FAIRE DE L'ACCES A L'EMPLOI DES JEUNES LES MOINS QUALIFIES UNE PRIORITE

- **Poursuivre** les efforts dans la lutte contre l'illettrisme
- **Développer** les dispositifs de « deuxième chance »
- **Renforcer** les outils de la politique de l'emploi dans les quartiers prioritaires
- **Augmenter** le nombre de contrats aidés en période de crise
- **Mobiliser** le secteur de l'insertion par l'activité économique
- **Instaurer** un droit à la formation initiale différée

## AMELIORER LE FONCTIONNEMENT DU MARCHE DU TRAVAIL

- **Sécuriser** les mobilités et les transitions professionnelles
- **Réduire** la segmentation du marché du travail
- **Faire** de l'emploi des jeunes un thème régulier du dialogue social
- **Favoriser** l'insertion professionnelle des jeunes par l'entrepreneuriat
- **Mener** une action conjointe pour l'emploi des jeunes et des seniors grâce au nouveau contrat dit de « génération »

## AMELIORER L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES DEMANDEURS D'EMPLOI

- **Améliorer** l'accompagnement des jeunes par les missions locales
- **Renforcer** la protection sociale pour les jeunes actifs